

MAIRIE



Compte-rendu de la réunion du conseil municipal Mardi 14 juin 2011

Convocations du 06 juin 2011

Présents : Alain Lambert, Daniel Duclòsson, Jocelyne Artéro, Dominique Rey, Philippe Guichard, Denis Vuailat, Mathilde Millet, Valérie Nguyen Van, Nathalie Mortier, Frédéric Merlet, Philippe Girod (heure d'arrivée 21 heures)

Secrétaire élu : Frédéric Merlet

I – Approbation du dernier compte rendu :

Le compte rendu de la séance du 20 avril n'appelant aucune observation particulière est approuvé à l'unanimité.

II – Délibération 2011/06/012 :

Attribution des subventions communales 2011

La commission finances réunie le 23 mai 2011 a examiné les nombreuses demandes de subventions reçues de différentes associations.

Conformément à sa décision de 2010 la commission a décidé de subventionner chaque année une association différente en plus de celles reconduites chaque année, sur présentation de leur bilan et en fonction des disponibilités budgétaires. L'année dernière une somme avait été attribuée à Association Française contre la Myopathie. *Cette année seront aidées : L'AFSEP « Association Française des Sclérosés en Plaques » et ALZHEIMER Haute-Savoie.*

A noter que la bibliothèque a sollicité 500 € soit la moitié de la somme demandée les années antérieures.

Le conseil municipal entérine la décision de la commission.

Sont attribuées les subventions communales suivantes :

Nom de l'association	Subvention attribuée
A.D.M.R. Seyssel 74	1134 €
ARC EN CIEL	80 €
Bibliothèque de St Germain/Rhône	500 €
Comité des fêtes – Cross de la Semine	1000 €
Comité départemental ligue contre le cancer	150 €
Handball loisirs de la Semine	250 €
Société de Chasse	250 €
SORGIA FM	300 €
S.E.P.N.S.	155 €
Union fédérale des anciens combattants	30 €
Football de la Semine	400 €
AFSEP Sclérose en plaques	150 €
Alzheimer Haute-Savoie	150 €
Mutame	75 €



III - Délibération 2011/06/013 –

Renforcement du réseau d'eau potable route de Lapechère et travaux d'assainissement, reprise du réseau d'eaux usées unitaire en séparatif de Beaumont.

Convention pour groupement de commandes et MAPA avec la Communauté de communes de la Semine.

Le Maire explique au conseil que dans le cadre du projet de renforcement du réseau d'alimentation en eau potable de la route de Lapechère, par souci d'économie, d'efficacité et de coordination un groupement de commandes avec les travaux d'assainissement de la Communauté de communes de la Semine est souhaitable.

Le chiffrage estimatif fait par le Cabinet Profils études s'établit comme suit :

Renforcement du réseau d'eau potable : environ 80 000 € HT

Travaux d'assainissement, reprise du réseau d'eaux usées unitaire en séparatif : environ 526 700 € HT

Il précise que le réseau d'eaux usées reste de la compétence de la Communauté de communes et propose d'établir avec cette collectivité une convention constitutive de groupement de commandes pour la passation d'un seul marché de travaux.

Le conseil municipal donne pouvoir au Maire pour

⇒ souscrire avec la Communauté de communes de la Semine une convention constitutive de groupement de commandes pour les travaux d'assainissement et le renforcement du réseau d'eau potable.

⇒ accepte que la Communauté de communes de la Semine sera coordinatrice du groupement de commandes, ayant la qualité de pouvoir adjudicateur.

⇒ de recourir à un marché à procédure adaptée en application des articles 26 et 28 du Code des marchés publics

⇒ Autorise le Maire à signer la convention du groupement de commandes.

IV – Chasses du Rhône :

Les opérations de vidange du barrage de Verbois (Suisse) et les opérations françaises d'accompagnement des chasses suisses de la retenue de Verbois sur le Rhône auront lieu en 2012. Un dossier de demande d'autorisation soumis à enquête publique a été déposé en mairie. L'affichage fait depuis le 20 mai restera en place jusqu'au 07 juillet inclus.

V – Pôle d'excellence rural :

Le projet concernant la construction d'une maison de vie pour personnes âgées autonomes, des locaux professionnels à usage médical et une halte garderie a été acceptée dans le cadre du pôle d'excellence rural.

VI – Aménagement du cimetière :

Suite à notre consultation pour l'aménagement d'un colombarium et d'un jardin du souvenir dans le cimetière communal deux devis ont été reçus.

Marbrerie VENZA : 8522.00 € TTC

Marbrerie PUECH : 8491.60 € TTC

Le conseil prend connaissance des devis et modèles proposés, il accepte la proposition de la marbrerie PUECH, moins disante.

VII – Syndicat Interscolaire Vocation Unique :

Aménagement nouvelle classe :

Monsieur Rey informe le conseil qu'une consultation a eu lieu pour le choix du maître d'œuvre concernant les travaux d'aménagement d'une classe supplémentaire dans une pièce existante du groupe scolaire intercommunal. Maître d'œuvre retenu la S.I.C.A.

Informations cantine :

Trois communes BASSY, CHALLONGES et USINENS ont demandé à bénéficier du portage des repas dans leurs cantines scolaires.

Personnel

Le contrat de l'ATSEM a été reconduit pour la prochaine rentrée des classes.

Association CALLY NANT : Evaluation de leurs tarifs par rapport à d'autres établissements. Ils se sont aperçus que les mercredis et les vacances scolaires ne sont pas rentables. Une augmentation des tarifs de la garderie péri scolaire est prévue pour la rentrée 2011.

Investissement : Le coût des travaux sera réparti au nombre d'élèves de chaque commune.

Effectif à la rentrée 2011 : 168 enfants répartis en 7 classes

Dictionnaire

Un dictionnaire est offert à chaque élève rentrant en 6^{ème} : 5 jeunes de Saint Germain sur rhône en bénéficieront cette année.

Infos : le plan vigipirate est en alerte rouge.

Questions et informations diverses :

Office National des Forêts :

Devis pour l'Entretien des limites de la forêt domaniale : **4067 €**

Un rendez vous est pris avec l'agent ONF pour faire du repérage, coût des travaux de maintenance – peinture des liserés, placards, bornes et leurs repères : **1570 € HT**

En ce qui concernant l'ouverture des layons, entretien : coût 2400 € HT, le Conseil accepte uniquement la prestation d'encadrement de chantier par l'O.N.F.: **350 € HT**. L'ouverture des layons et leur entretien sera effectué par l'employé communal.

Eclaircie des résineux : Suite à une augmentation du prix du bois cette opération se révèle bénéficiaire : **Recette prévue : 7074 € - dépenses pour les travaux : 5227 €**

Aménagement de la cave :

Un meuble en bois va être fabriqué par notre **employé communal saisonnier** du mois de juin pour rangement des boissons à la cave.

Fin de la séance : 22 h 40.

Le Maire,
Alain LAMBERT

